

PROCÈS-VERBAL

De la séance du Comité exécutif de la Communauté métropolitaine de Québec, tenue par conférence téléphonique, au siège social de la CMQ au 1130, route de l'Église à Québec, arrondissement de Sainte-Foy-Sillery, à 11 h 30, le 6 octobre 2005.

Sont présents :

M. Michel Giroux, préfet de la MRC de la Jacques-Cartier
M. Ralph Mercier, conseiller de la Ville de Québec
Mme Danielle Roy-Marinelli, conseillère de la Ville de Lévis

Sont absents :

M. Jean-Paul L'Allier, maire de Québec, président
M. Jean Garon, maire de Lévis, vice-président du comité exécutif

Est également présent :

Me Pierre Rousseau, secrétaire-trésorier

Est absent :

M. Marc Rondeau, directeur général

Ouverture de la séance

La séance est ouverte et présidée par M. Michel Giroux en accord avec tous les membres présents du Comité exécutif. Il est constaté le quorum.

Approbation du procès-verbal de la séance tenue le 22 septembre 2005

Résolution n° E-2005-94

D'approuver le procès-verbal de la séance tenue le 22 septembre 2005.

Adoptée à l'unanimité

Octroi d'un contrat pour la réalisation d'une étude portant sur le fleuve et ses rives

Résolution n° E-2005-95

D'octroyer le mandat de réaliser l'étude portant sur le fleuve et ses rives sur le territoire de la Communauté métropolitaine de Québec à la firme Pluram pour un montant de 74 997 \$ incluant toutes les taxes (65 200 \$ sans les taxes), le tout suivant les documents de soumission.

Référence : Mémoires du 28 septembre et du 4 octobre 2005
Certificat du
Trésorier : CT-167
Responsable : Coordonnateur à l'aménagement du territoire

Adoptée à l'unanimité

Levée de la séance

Et la séance est levée.